



## **Rapport**

**Commission Académique d'Harmonisation et de Propositions des Notes  
(CAHPN)**

**Synthèse des résultats aux examens en EPS dans la voie générale et  
technologique  
Session 2013**

**A DIFFUSER :**

**Au chef d'établissement**

**A tous les enseignants d'EPS**

**Cette année comme les années précédentes, l'ensemble des opérations a pu être mené de manière harmonieuse et fiable grâce à la participation de tous : Proviseurs et Enseignants dans les eple ; Responsables des services du DEC et du SIAL ; membres de la CAHPN.**

### **Rappel :**

Les résultats, analyses et décisions communiquées dans ce document sont le fruit du travail de la commission académique. Cette commission est la seule habilitée à « harmoniser » les notes obtenues aux épreuves. Ce travail ne peut être mené à bien et en toute équité que si les acteurs en établissement remplissent correctement leurs missions notamment en procédant à l'analyse de l'équilibre des protocoles offerts aux élèves, en menant une réflexion à propos de la mise en œuvre des référentiels, en respectant les dates de renvoi des documents officiels, en traitant en amont les dysfonctionnements relatifs aux absences, aux rattrapages, aux dispenses irrégulières. Il est demandé, sans se substituer à cette commission, de traiter le mieux possible en amont les cas particuliers et de prendre au sein de l'établissement les décisions qui s'imposent.

## **1 Fonctionnement de la commission**

La commission académique est organisée et présidée par les IA IPR qui représentent le Recteur. En 2012-2013, trois dates sont inscrites au calendrier : une réunion préparatoire au premier trimestre (le 7 décembre) et les réunions de la commission les 4 et 7 juin 2013  
Pour sa partie voie générale et technologique, elle se compose de 21 personnes

5 IA IPR et 2 chargés de mission

14 professeurs « enseignants de terrain » et responsables des sous-commissions

### **1.1 Rappel de l'arrêté du 21 12 2011 B.O n°7 du 16 février 2012 :**

- À l'issue des contrôles, **la commission académique d'harmonisation et de proposition des notes CHAPN:**
- **analyse les notes** transmises par les établissements et procède à leur harmonisation éventuelle. Elle communique ensuite les notes harmonisées au jury de l'examen du baccalauréat, lequel arrête définitivement la note affectée du coefficient en vigueur.
- **dresse le compte rendu** de chaque session pour l'ensemble des épreuves (enseignement obligatoire, de complément, facultatif, et épreuves adaptées).

**le transmet à la Commission nationale** d'évaluation qui publie un rapport national annuel pour d'éventuelles régulations ou modifications du référentiel d'épreuves de la liste nationale ou des listes académiques.

Conformément à cet arrêté :

En début d'année, elle procède à :

L'envoi des documents qui permettent le bon déroulement des examens

L'étude et la validation des protocoles d'évaluation des établissements.

Cette année a vu la mise en place d'une mise en ligne des protocoles d'évaluation par le biais d'Eduline. Ce nouveau fonctionnement, qui sera reconduit pour la session

2014, a permis une diminution importante des impression papier ainsi que la sauvegarde des documents.

En cours d'année :

Elle accompagne localement les professeurs responsables des examens dans leur établissement.

En fin d'année elle procède à :

L'étude et la vérification de la légitimité des documents transmis faisant état des inaptitudes pour valider les dispenses (neutralisation du coefficient).

L'analyse des notes en prenant pour référence les recommandations de la commission nationale.

L'éventuelle harmonisation.

L'arrêt et la communication des notes au jury d'examen

Par ailleurs, les membres de la commission sont régulièrement sollicités pour éclairer le point de vue de l'inspection sur le dossier de l'évaluation certificative et de sa mise en œuvre.

La commission académique de Lille est réellement « académique » car tous les membres sont réunis au même endroit sous la responsabilité des IA IPR. L'équité entre tous les candidats est ainsi mieux assurée.

Enfin, la commission est satisfaite de constater un traitement de plus en plus rigoureux des dossiers par les responsables « examens EPS » des établissements. Les « dossiers » sont renvoyés dans les délais et très correctement renseignés. 95% des lycées ont acquis des routines professionnelles exemplaires. Un courrier personnalisé est envoyé à ceux qui semblent ne pas en comprendre l'importance et n'en mesurent pas les conséquences pour leurs élèves. Néanmoins, les dysfonctionnements observés à ce jour relèvent davantage de la complexité du système que des acteurs eux-mêmes.

## **1.2 Membres de la commission**

LES IA IPR EPS : M.Didier Preuvot, M.Thierry Tribalat et Sophie Jomin-Moronval

Les enseignants responsables de commission :

Centre de rattachement de l'établissement	Responsable de la commission concernée
LILLE Centre 1	ALCARAZ Gérard Lycée Baudelaire, Roubaix
LILLE Centre 2	Mr VIENNET Lycée Paul Hazard Armentières.
ARMENTIERES - HAZEBROUCK	RICHARD Réginald Lycée Jean Perrin, Lambersart
DUNKERQUE	PRIER Dominique Lycée Mariette Boulogne
ROUBAIX - TOURCOING	LAMOURET Hugues

	Lycée G Eiffel, Armentières
DOUAI	VERIN Olivier Collège Jacques Prévert , Caudry
CAMBRAI	VIRIQUE Frédéric Collège ANATOLE France, Sin le Noble
MAUBEUGE	JOUANNEAU Karine Lycée Mousseron Denain
ARRAS – SAINT POL	VERGOTE Catherine Lycée Diderot Carvin
LENS – LIEVIN – CARVIN – HENIN	TURBIN Bernard Lycée Malraux Béthune
BETHUNE – BRUAY	DOGNIAUX Olivier Lycée Guy Mollet Arras
SAINT OMER - CALAIS	BAILLEUL Alexandre Lycée Europe Dunkerque
BOULOGNE – BERCK – LE TOUQUET	WEINLING Nathalie Lycée Léonard de Vinci Calais
VALENCIENNES – DENAIN	MAIK Frederic Lycée Darchicourt , Hénin Beaumont

## ***2 Recueil des données***

Pour l'EPS obligatoire en CCF, la commission d'harmonisation a traité cette année les notes de **28671 candidats en 2013, 15616 filles soit 54,46% et 13055 garçons soit 45,53%**

Il y avait 28916 candidats (15823 filles, 13093 garçons) en 2012. En 2011, 30074 candidats (16236 filles et 13838 garçons). En 2010 il y avait 30765 candidats (16719 filles et 14046 garçons). En 2009, on comptait 31574 candidats, 32521 candidats en 2008 et 33895 en 2007).

**Soit en 6 ans 5224 candidats de moins.**

C'est la septième année d'utilisation du logiciel EPS NET. Cet outils donne autant satisfaction que les années précédentes.

**Un point étonne chaque année la commission : Elle n'a pas eu accès une nouvelle fois aux résultats de l'Ens Fac, ce qui rend le travail de synthèse incomplet** et nécessite l'intervention des services informatiques du Rectorat afin de procéder à des extractions à partir de la base OCEAN.

**A la marge des services qu'il rend déjà, un certain nombre de demandes a été transmis au SERIA de Rennes afin d'améliorer encore ce logiciel.**

## ***3 Moyenne des notes dans l'académie : une réussite de bon niveau et stable***

**L'augmentation constante depuis 2004 (Bac G et T) se poursuit** (après une stagnation en 2012), elle est de 13,52 après harmonisation. Elle était stable en 2011 et 2012 à 13,34 après harmonisation.

Pour mémoire : 13,29 en 2010, 13,24 en 2009, 13,21 en 2008, 12,99 en 2007, 12,80 en 2006, 12,77 en 2005 et 12,71 en 2004. Avant harmonisation cette moyenne était de 13,12 et donc également en hausse.

**Pour l'année 2013 la moyenne est 13,89 pour le baccalauréat général et de 12,71 pour le baccalauréat technologique**, toutes deux en légère hausse au regard de l'année 2012.

**L'écart Garçons/Filles est plus faible que les années précédentes : 0,64** point après harmonisation (0,79 avant harmonisation). La moyenne des filles est passée de 12,9 en 2012 à 13,22 en 2013. Celle des garçons se stabilise à 13,86.

**25681 protocoles standards ont été traités. Le nombre de « inaptes totaux » est 1390**, stable par rapport à 2012, 1477 en 2011 (1351 candidats en 2010, 1368 en 2009). Il est à noter que l'augmentation d'inaptitudes partielles observée l'an dernier se poursuit : 1524, 1339 en 2012.

**La dispersion pour le total des notes est accentuée : l'écart type est de 3,44 en 2013.**

Pour mémoire, il était de 3,2 en 2012, 3,32 en 2011, 3,36 en 2010, 3,34 en 2009, 3,32 en 2008, 3,33 en 2007, 2,55 en 2006 et 2,60 en 2005.

#### **4 Fréquentation des épreuves**

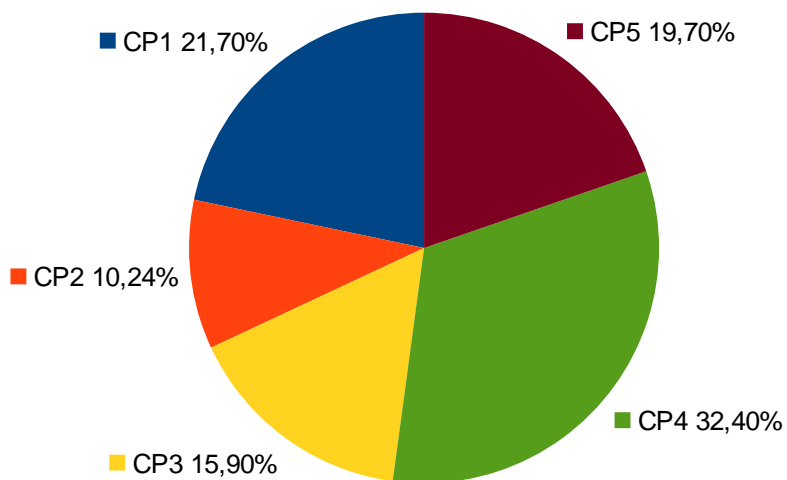
##### **4.1 par Composante de la Compétence Culturelle :**

##### **les effets de la circulaire du 8 Juin 2012 :**

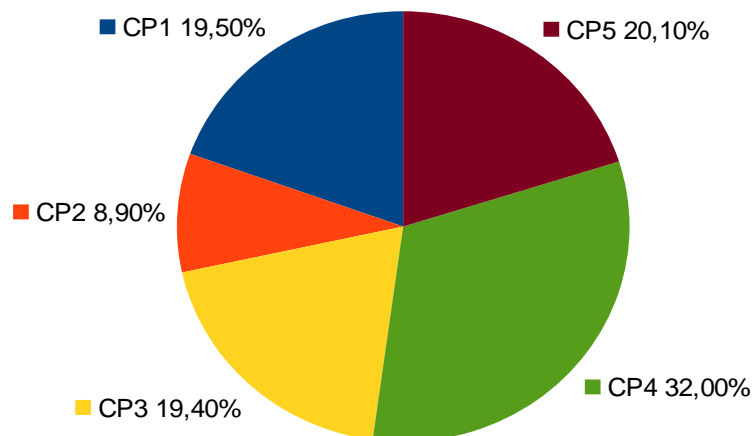
Une journée « Correspondant Établissement Programmes » pilotée par le corps d'inspection (en association avec un enseignant formateur académique) organisée le 11 Décembre 2013 a permis de réunir un membre de l'équipe pédagogiques de chaque lycée afin de les accompagner dans les nouvelles orientations définies par les textes officiels (Arrêté BO 16 fév 2012 et Circ BO du 19 juillet 2012), en comprendre les enjeux et rénover les enseignements. Cette journée avait pour objectif l'appropriation de ces nouveaux textes en lien avec les comptes rendus des commissions académiques et nationales. Ces enseignants ont également été amenés à questionner leur activité d'évaluation certificative au travers de la formalisation d'outils et des opérations permettant le passage du référentiel à la note dans l'optique d'améliorer l'équité.

2013	TOTAL		FILLES			GARÇONS		
	Nombre	%	nombre	%CP	%/tot	nombre	%/CP	%/tot
CP1	17741	21,70%	8531	48,10%	10,40%	9210	51,90%	11,28%
CP2	8364	10,24%	3911	46,80%	4,79%	4453	53,20%	5,45%
CP3	13002	15,90%	8488	65,30%	10,40%	4514	34,70%	5,53%
<b>CP4</b>	<b>26448</b>	<b>32,40%</b>	<b>13973</b>	<b>52,8%</b>	<b>17,11%</b>	<b>12475</b>	<b>47,10%</b>	<b>15,28%</b>
CP5	16085	19,70%	43661	54,40%	10,72%	7327	45,60%	8,97%

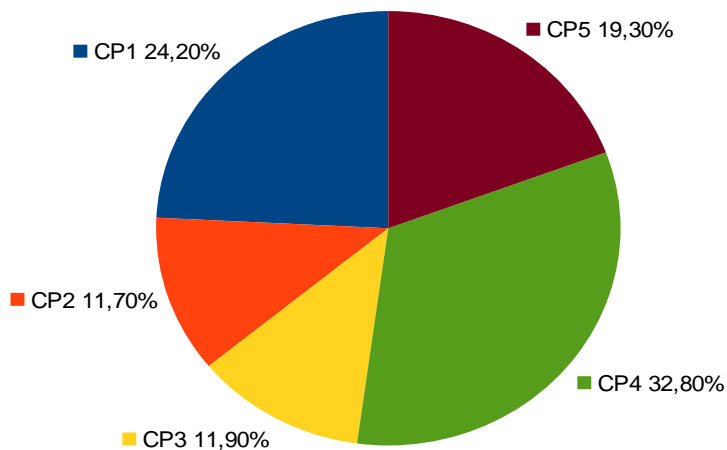
### Fréquentation des épreuves par compétence propre



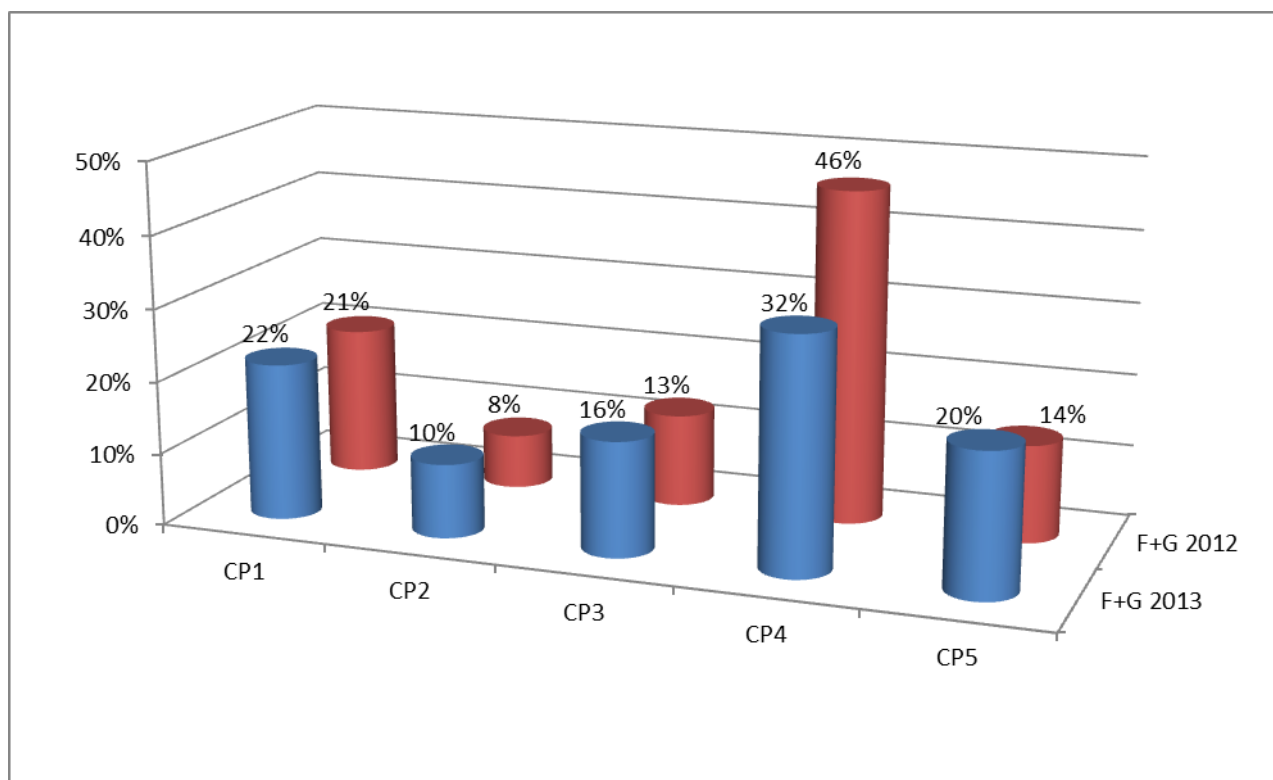
### FILLES



GARCONS



Comme cela avait été anticipé dans le rapport de la session 2012, l'application de l'arrêté relatif à la certification du 16 février 2012 et la circulaire du 8 juin 2012 ont eu des effets importants dans la répartition des élèves à l'intérieur des CP pour cette session 2013. L'introduction de 3 CP différentes ainsi que l'absence d'obligation de pratiquer une épreuve collective ont eu des conséquences importantes.



*Lire : 46% des élèves avaient choisi une épreuve de la CP4 en 2012, ils ne sont plus que 32% en 2013.*

La CP4 diminue au profit de la CP5 (+6,2%), la CP3 (+3,1%), la CP2 (+2,7%) et la CP1 (+1,1%) chez les garçons comme chez les filles.

Les choix semblent donc s'équilibrer : la CP4 reste majoritairement évaluée (32,4%), suivie de la CP1 (21,7%) et la CP5 (19,70%), de la CP3 (15,90%) et enfin la CP2 (10,24%). Notons que chez les filles, les CP 1,3 et 5 sont équivalentes (derrière la CP4). Chez les garçons, c'est la CP1 puis la CP5 qui suivent la CP4, les autres CP (2 et 3) stagnent autour de 5%.

La CP5 bénéficie donc de façon importante du passage à l'évaluation de 3 APSA appartenant à 3 compétences différentes, comme cela a été observé l'an dernier dans la voie professionnelle. La politique académique de valorisation de cette CP se poursuit. Seule la natation de distance est peu choisie.

**La CP1 est prioritairement représentée par le demi-fond (9853), la natation de vitesse (3422) et le triathlon athlétique (1763).** Viennent ensuite le relais vitesse (978) et le pentabond (719). Le lancer de disque (22) et la natation de distance (80) sont dramatiquement bas.

Le judo et la lutte ont disparu des activités évaluées au baccalauréat dans l'Académie. A l'opposé, le badminton rassemble 11083 élèves. Cette activité est choisie par près de 1 filles sur 2 au sein de la CP4. Viennent ensuite le Volley ball, le Basket ball et le tennis de table.

La CP3 rassemble toujours majoritairement des filles mais cette tendance est moindre cette année (de 2,5 à moins de 2 fois plus de filles que de garçons). L'acrosport concentre à elle seule 70 % des APSA, suivie de la danse et de la gymnastique aux agrès.



**4.2 Fréquentation par épreuves :**

Épreuves	effectif total				% / nombre de protocoles std			
	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012
<b>Moins de 1%</b>								
LUTTE *	0				0			
CANOE KAYAK *	0				0			
JUDO	0	121	134		0	- de 1%	- de 1%	
DISQUE	22	123	64	53	- de 1%	- de 1%	- de 1%	- de 1%
GYMNASTIQUE RYTHMIQUE	60				- de 1%			
NATATION DE DISTANCE	80				- de 1%			
SAVATE BOXE FRANCAISE	149	247	178	142	- de 1%	- de 1%	- de 1%	- de 1%
AEROBIC	156				- de 1%			
HAUTEUR	184				- de 1%			
VTT *	199				- de 1%			
NATATION EN DURÉE	268	30	118	24	- de 1%	- de 1%	- de 1%	- de 1%
COURSE DE HAIES	281	217	196	170	- de 1%	- de 1%	- de 1%	- de 1%
ARTS DU CIRQUE	380	214	265	270	- de 1%	- de 1%	- de 1%	1%
LANCER DU JAVELOT	439	549	291	332	- de 1%	- de 1%	- de 1%	1,2%
RUGBY	533	762	845	738	- de 1%	3%	3%	2,90%
SAUT EN PENTABOND	719	535	712	753	- de 1%	2%	2,3%	2,8%
<b>DE PLUS DE 1% A 2%</b>								
RELAIS VITESSE	978	762	1039	1003	- de 2%	1%	3,45%	3,8%
FOOTBALL	1017	2215	2100	1458	- de 2%	8%	6,9%	5,50%
SAUVETAGE	1494	1155	1330	1224	- de 2%	4%	4,4%	4,6%
DANSE CHOREGRAPHIE COLLECTIVE	1586	2142	2345	1677	- de 2%	7%	7,7%	6,4%
<b>DE PLUS 2% À 5%</b>								
GYMNASTIQUE AGRES	1750	1901	1604	1645	2,00%	6%	5,2%	6,3%
TRIATHLON ATHLETIQUE *	1763	1579	1591	1596	2,00%	5%	5,2%	6,1%
TENNIS TABLE SIMPLE	2370	6449	4762	4079	2,90%	22%	15,8%	15,6%
HANDBALL	2873	4871	4511	4395	3,50%	17%	14,9%	16,8%
STEP	2845	1424	2003	2380	3,50%	5%	6,6%	9,1%
ESCALADE	3026	2153	2315	2496	3,70%	7%	7,7%	9,5%
NATATION VITESSE	3422	3893	3579	3720	4,2%	13%	11,9%	14,2%
COURSE D'ORIENTATION	3645	2182	2346	2464	4,46%	7%	7,7%	9,4%
BASKET-BALL	4064	6521	5443	5552	4,90%	22%	18%	21,2%
<b>DE 5% à 10%</b>								
VOLLEY-BALL	4359	9935	8932	7649	5,00%	34%	29,7%	29,3%
COURSE EN DUREE	5673	3915	3699	3550	6,90%	13%	12,2%	13,5%
MUSCULATION	7299	3596	4603	5180	8,94	12%	15,3%	19,8%
<b>PLUS DE 10%</b>								
ACROSPORT	9070	6284	6344	6856	11,10%	21%	20,6%	26,2%
COURSE DE DEMI-FOND	9853	9072	8902	8897	12,06%	31%	29,6%	34%
BADMINTON SIMPLE	11083	14329	13923	12551	13,60%	49%	46,2%	48,00%

## **5. Fréquentation des épreuves nationales et académiques analyse**

**Rappel : 81640 notes pour 28671 candidats**

### **5.1 Épreuves nationales :**

**« une ouverture des choix, mais des activités qui restent très minoritaires »**

Le « choix » des épreuves reste très étalé : de 22 candidats en lancer de disque à 11083 candidats en badminton en simple. Ce choix est bien sûr très orienté par les « ensembles » proposés par les professeurs.

**Les trois épreuves les plus choisies sont la course de demi-fond et le badminton comme observé depuis 3 ans. La différence majeure réside dans la fréquence des choix pour l'acrospport, la musculation puis la course en durée ; ceci au détriment du volley-ball relégué en 6ème place.** Ces activités étant référées à des compétences propres qui ont été massivement introduites dans les ensembles proposés aux élèves pour cette session, modifications relèvent en grande partie des contraintes inhérentes à la circulaire du 8 juin 2012.

Les trois épreuves les moins choisies en 2013 sont : le disque, la gymnastique rythmique et la natation de distance. Notons également qu'aucun candidat n'a obtenu de note en lutte, canoë kayak et judo.

Malgré la contrainte du choix de 3 épreuves dans 3 CP différentes, nous observons toujours qu'une part importante des APSA recueille une part très minoritaire de candidats : Le cumul des notes obtenues dans les 10 activités les moins choisies dépasse à peine 1 % du total des notes enregistrées. On notera que les 4 activités les plus choisies (badminton, le demi-fond, l'acrospport, la musculation) représentent 45% du volume de notation, contre plus de 51 % en 2012. Ainsi, même si nous observons effectivement un rééquilibrage relatif aux APSA les plus choisies avec une augmentation de celles appartenant à la CP3 et la CP5, il convient une nouvelle fois d'insister sur l'ouverture culturelle nécessaire à l'obtention d'un élève physiquement éduqué.

### **5.2 Épreuves académiques : « des épreuves peu choisies »**

La publication de l'arrêté sur le CCF en EPS dans la voie G et T (BO n°7 du 16 février 2012) a conduit à la détermination de 4 épreuves académiques qui sont le Triathlon athlétique (1763 candidats), le VTT (199 candidats), la lutte et le canoë kayak (aucun candidat). La faiblesse des effectifs en ce domaine (moins de 2,5% du total des notes) interroge fortement ces choix d'épreuves académiques.

### **5.3 Les choix des filles**

L'offre de formation permettant aux filles d'obtenir des moyennes supérieures à 13,9 sont l'acrospport, les arts du cirque, la course en durée, la gymnastique, la musculation, la natation en durée, le sauvetage et le step. Notons que parmi ces activités, les moyennes des filles sont

supérieures à celles des garçons en acrosport, arts du cirque, gymnastique, natation en durée et step.

Les plus mauvaises moyennes pour les filles sont en Volley-ball, javelot, VTT et badminton. Si elles choisissent toujours massivement le badminton (activité dans laquelle elles échouent), elles s'engagent également cette année majoritairement en acrosport. Cette augmentation significative et la réussite qui y est associée est probablement une cause de la diminution entre l'écart garçons filles observé cette année.

## 6 Moyennes obtenues dans les épreuves et décision d'harmonisation

**L'écart entre les garçons et les filles : vigilance constante de la commission et stabilité des pratiques évaluatives.**

Avant harmonisation : cet écart (0,79 points alors qu'il était de 1,01 points en 2012) a été jugé recevable pour les moyennes académiques générales, mais trop important pour les moyennes de certaines épreuves.

Épreuve	FILLES	GARCONS	MOY GEN	Écart G-F
ACROSPORT	13,94	13,58	13,81	0,36
AEROBIC	13,49	9,63	13,19	3,87
ARTS DU CIRQUE	14,23	12,83	13,38	1,40
<b>BADMINTON</b>	<b>12,01</b>	<b>14,19</b>	<b>12,86</b>	<b>-2,18</b>
BASKET-BALL	12,68	14,04	13,30	-1,36
COURSE D'ORIENTATION	12,88	13,98	13,45	-1,11
COURSE DE DEMI-FOND	12,59	13,23	12,91	-0,63
COURSE DE HAIES	12,47	14,01	13,29	-1,54
COURSE EN DUREE	14,09	14,14	14,12	-0,05
DANSE	13,42	12,30	13,26	1,12
DISQUE	9,15	13,35	11,82	-4,20
ESCALADE	13,41	14,07	13,77	-0,65
<b>FOOTBALL</b>	<b>12,69</b>	<b>14,31</b>	<b>13,94</b>	<b>-1,62</b>
GYMNASTIQUE (SOL ET AGRES)	14,11	13,09	13,73	1,02
GYMNASTIQUE RYTHMIQUE	12,50		12,50	12,50
HANDBALL	12,96	14,41	13,79	-1,45
LANCER DU JAVELOT	11,73	13,22	12,67	-1,50
MUSCULATION	13,84	14,20	14,03	-0,36
NATATION DE DISTANCE	12,43	11,15	11,75	1,27
NATATION DE VITESSE	13,19	13,44	13,32	-0,25
NATATION EN DUREE	14,17	13,93	14,00	0,25
RELAIS VITESSE	13,02	14,59	13,90	-1,57
SAUT EN HAUTEUR	12,34	11,35	11,90	0,99
SAUT EN PENTABOND	12,45	14,15	13,43	-1,70
SAUVETAGE	13,94	14,53	14,25	-0,59
SAVATE BOXE FRANCAISE	12,01	13,07	12,65	-1,05
STEP	13,91	13,08	13,70	0,83
<b>TENNIS DE TABLE</b>	<b>12,56</b>	<b>14,31</b>	<b>13,41</b>	<b>-1,75</b>
TRIATHLON ATHLÉTIQUE	12,33	13,85	13,17	-1,53
V.T.T.	11,36	12,29	12,05	-0,93
<b>VOLLEY-BALL</b>	<b>11,71</b>	<b>13,87</b>	<b>12,84</b>	<b>-2,16</b>

L'harmonisation a porté sur les épreuves surlignées en gras.

**Décision d'harmonisation en 2013 :**

**Ramener la différence G/F à 1,5 pt maximum dans chaque épreuve qui dépasse cet écart (sauf pour les activités barémées ou à effectifs très faibles)**

Après harmonisation, l'écart entre les garçons et les filles a été ramené 0,64 (0,81 en 2012).  
L'harmonisation a porté sur les notes des filles en :

- badminton simple : + 0.7
- football : + 0.1
- tennis de table : + 0.3
- volley-ball : + 0.7

**Évolution des décisions d'harmonisation : une tendance lourde pour quelques épreuves très fréquentées.**

La commission constate que la moyenne de l'écart entre les garçons et les filles a tendance à diminuer. On observe néanmoins une stabilisation (voire une légère augmentation) des écarts dans certaines épreuves et ceci notamment celles, issues de la CP4, parmi les plus pratiquées qui ont nécessité une harmonisation depuis 6 ans.

Cette diminution de l'écart moyen peut trouver une cause dans l'ouverture des choix possibles provoquée par la circulaire du 8 juin 2012. En effet, les filles sont davantage évaluées dans les activités de la CP3 et CP5, épreuves dans lesquelles elles parviennent plus fréquemment (8 fois en tout) à recueillir une meilleure moyenne que les garçons.

	Harmo 2007	Harmo 2008	Harmo 2009	Harmo 2010	Harmo 2011	Harmo 2012	Harmo 2013
<b>Volley-ball</b>	X	X	X	X	X	X	X
Basket-ball	X	X	X	X			
Handball	X	X		X			
Judo	X	X		X			
<b>Badminton en Simple</b>	X	X	X	X	X	X	X
<b>Tennis de table</b>	X	X	X	X	X	X	X
Course de Haies	X	X	X	X	X		
Foot		X	X	X	X	X	X
Disque		X		X	X		
Javelot		X					
Badminton en double		X	X	X	X	X	
Step		X					
Saut en pentabond				X	X		

Cette décision continue à accompagner la volonté d'équité G/F qui avait été valorisée par l'inspection durant les stages "Correspond Établissement Programme " en Lycée durant l'année scolaire 2006-2007. Cette problématique a, à nouveau, fait l'objet de réflexions au cours de la journée CEP organisée en décembre 2013 (décrite plus haut). Elle a permis de mettre en étude les actes et processus évaluatifs en cohérences avec les nouveaux textes.

**Avant harmonisation :**

épreuves 2013 les plus favorables pour :			
les Garçons		les filles	
AEROBIC *	9,63	VOLLEY BALL	11,71
NATATION DE DISTANCE	11,15	BADMINTON	12,01
SAUT EN HAUTEUR	11,35	DISQUE *	9,15
DANSE	12,3	SAVATTE	12,01
VTT	12,3	VTT	11,36
		LANCER DE JAVELOT	11,73

épreuves 2013 les plus favorables pour :			
les Garçons		les filles	
FOOTBALL	14,31	ARTS DU CIRQUE	14,23
HANDBALL	14,41	COURSE EN DUREE	14,09
RELAIS VITESSE	14,59	GYMNASTIQUE	14,11
SAUVETAGE	14,53	NATATION EN DUREE	14,17
TENNIS DE TABLE	14,31		

Il convient néanmoins de re-questionner certaines de ces moyennes au nombre de candidats dans certaines d'entre elles (\*).

**7 Dispense, inaptitudes partielles et contrôle adapté**

Le nombre d'élèves « dispensés » est stable en 2013 avec 1390 élèves (contre 1396 en 2012). **Un surcroît de dispense visant à être évalué sur 2 épreuves est à souligner. Les inaptes partiels sont en nombre important (1524 en 2013 contre 1339 en 2012), leur nombre croît de manière d'autant plus importante cette année chez les garçons.** La commission note que certaines épreuves comptabilisent un nombre conséquent de dispense (en particulier le demi-fond et l'acrosport) et en appelle à votre vigilance.

Soulignons également qu'un problème inhérent à EPS NET a été repéré concernant les candidats inaptes partiels : la possibilité d'être évalué à partir d'une seule note et 2 dispenses était envisageable. La commission a pris la décision de ne pas permettre cette disposition,

décision qui a été ensuite confirmée par l'Equipe du SERIA de Rennes. Ainsi la formule suivante a été appliquée :  $DI+DI + \text{note} = DI$ .

Comme les années précédentes :

- C'est dans la 3e épreuve que sont constatées le plus d'inaptitudes, mais la tendance s'installe dans la première épreuve quand le rattrapage n'est pas systématiquement organisé. La commission recommande la plus grande vigilance sur ce point.
- La commission rappelle la responsabilité des évaluateurs concernant l'acceptation des certificats médicaux qui ne remplissent pas les conditions de validité. Il est important de refuser les certificats non conformes (raturés, antidatés sans justification, mais aussi ceux proposant de dispenser pour une APSA sans spécifier l'inaptitude...) en amont de la commission pour éviter une surcharge de travail. Il serait également opportun de mettre en place un double circuit de validation par l'intermédiaire de l'infirmerie de l'établissement.
- L'effort des enseignants d'EPS pour mettre en œuvre la loi sur la scolarisation des élèves porteurs de handicaps doit être souligné. La commission académique encourage les enseignants à renforcer cette pratique.

		2009		2010		2011		2012		2013	
Type de candidat	Sexe	Eff	%	eff	%	eff	%	eff	%	eff	%
Contrôle adapté	M	18	0.1	18	0.13	34	0,25	24	0,18	23	0,18
Contrôle adapté	F	71	0.4	46	0.28	50	0,31	50	0,31	52	0,33
Inaptés totaux	M	335	2.3	331	2.36	352	2,54	343	2,6	376	2,88
Inaptés totaux	F	1033	6.0	1020	6.10	1125	6,93	1053	6,65	1014	6,49
Inaptés partiels	M	434	3.0	440	3.13	529	3,82	475	3,62	619	4,74
Inaptés partiels	F	771	4.5	813	4.86	776	4,78	864	5,46	905	5,79
Protocole standard	F	15331	89.1	14838	88.75	14285	87,78	13854		13644	87,37
Protocole standard	M	13581	94.5	13256	94.38	12921	93,37	12249		12037	92,20

### **8 Épreuves : d'enseignement facultatif (CCF et ponctuelles) ; obligatoires (ponctuelles) et de complément (CCF)**

Ces données ne sont toujours pas fournies par EPS NET. Ce sont les services du SIAL qui nous ont permis d'y accéder.

#### **Enseignement facultatif, CCF et ponctuel.**

#### **Enseignement commun en contrôle ponctuel.**

(les statistiques qui remontent jusqu'à 2007 sont disponibles dans les rapports précédents. On peut retenir que pour ces trois contrôles, peu d'évolutions sont constatées entre 2007 et 2012)

<b>BAC G</b>		<b>2012</b>		<b>2013</b>	
		eff	moy	eff	moy
Ens Fac CCF	<b>total</b>	<b>948</b>	<b>15,45</b>	<b>1069</b>	<b>15,48</b>
	<b>F</b>	F 302	15,34	347	15,33
	<b>M</b>	G 646	15,52	722	15,55
Ens Fac ponctu	<b>total</b>	<b>2200 inscrits 1819 notés</b>	12,08	<b>1758 inscrits 1437 notés</b>	13,14
	<b>F</b>	F 767 notes	12,47	568	14,1
	<b>M</b>	F 1052 notes	11,80	869	12,52
épreuv oblig ponctu Bac G	<b>total</b>	<b>170 inscrits 92 notés</b>		<b>165 inscrits 82 notés</b>	<b>12,1</b>
	<b>F</b>	20 notes	F 11,5	30	10,53
	<b>M</b>	G 72 notes	G 14,1	52	13

<b>BAC T</b>		2012		2013	
		eff	moy		
Ens fac CCF Bac T	<b>total</b>	<b>364</b>	<b>14,30</b>	<b>468 inscrits 442 notés</b>	<b>14,5</b>
	<b>F</b>	F 94 notes	14,25	96	14
	<b>M</b>	G 270	14,32	346	14,6
Ens Fac ponctu bac T	<b>total</b>	<b>927 inscrits 658 notés</b>	<b>10,66</b>	<b>674 inscrits 497 notés</b>	<b>11,57</b>
	<b>F</b>	190	10,78	127	11,30
	<b>M</b>	468	10,62	373	11,66
épreuv oblig ponctu	<b>total</b>	<b>113 inscrits</b>		<b>126 inscrits 67 notés</b>	<b>10,39</b>
	<b>F</b>	F 20 notes	F 10,75	34	9,53
	<b>M</b>	G 36 notes	G 12,55	33	11,27

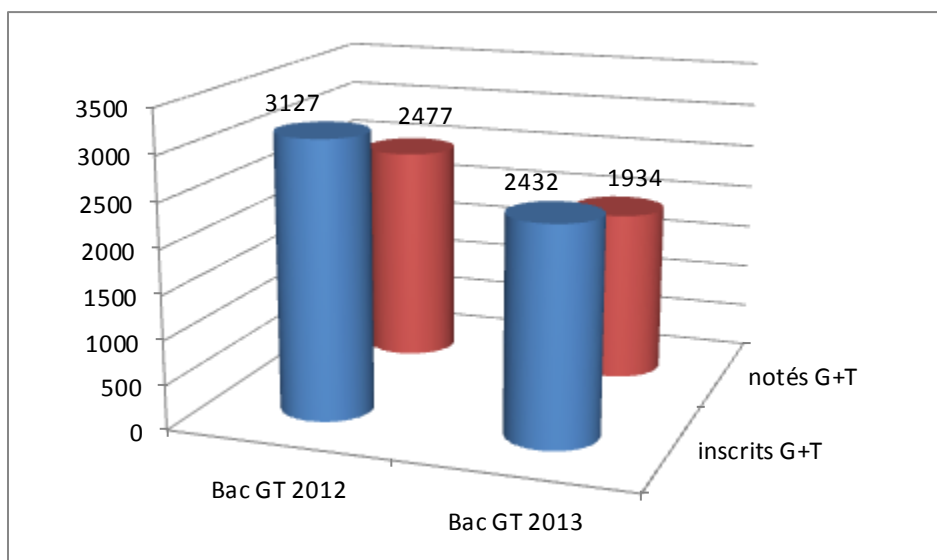
## 8.1) Enseignement Facultatif en CCF

La modification importante (passage d'une apsa à deux apsa de CP différentes dans cet enseignement et son contrôle en cours de formation n'a eu visiblement aucun effet sur les notes des élèves qui sont restées assez élevées pour les baccalauréats G et T. On peut par ailleurs constater une augmentation sensible du nombre des candidats en particulier pour le baccalauréat T.

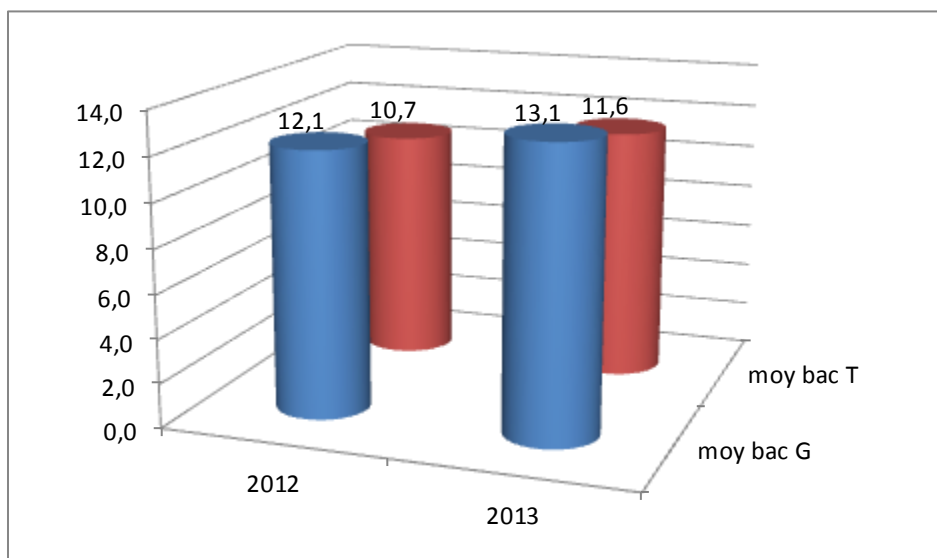
## 8.2) Epreuves facultatives en Contrôle Ponctuel

La diminution importante du nombre des activités ouvertes dans le cadre de ce contrôle a eu deux effets :

Une diminution des inscrits (l'écart inscrits/notés est stable)



Une augmentation des moyennes





Choix apsa épreuves fac en ponctuel pour la **voie Générale et Technologique**

		<b>Voie G</b>	<b>Voie T</b>
DUE:TENNIS	<b>F</b>	41	4
	<b>M</b>	129	16
Nombre :		170	20

DANSE INDIVIDUELLE	<b>F</b>	375	111
	<b>M</b>	21	4
		396	115

FOOTBALL	<b>F</b>	12	12
	<b>M</b>	513	335
Nombre :		525	347

JUDO	<b>F</b>	26	10
	<b>M</b>	91	33
Nombre :		117	43

NATATION DE DISTANCE	<b>F</b>	183	44
	<b>M</b>	193	51
Nombre :		376	95

SPORTIF HAUT NIVEAU J&SPORTS	<b>F</b>	29	10
	<b>M</b>	48	17
Nombre :		77	27

PODIUM NATIONAL SCOLAIRE (AS)	<b>F</b>	39	6
	<b>M</b>	58	21
Nombre :		97	27

<b>TOTAL CANDIDATS</b>		<b>1758</b>	<b>674</b>
------------------------	--	-------------	------------

NB : 228 candidats ont pu bénéficier de la mesure particulière qui les a exemptés de la partie physique de l'épreuve.

### 8.3 : épreuves obligatoires ponctuelles : pas de changement notable

### 8.4 : enseignement de complément en CCF : pas de changement notable

Les éléments notés dans les rapports précédents restent d'actualité

Enseignement de complément, CCF

	2010		2011		2012		2013	
	Eff	Moy	Eff	Moy	eff	moy	eff	moy
Bacs g et t		15,90		15,55	51	15,65	38	16
Bac G	53	15,81	44	16	G 34 F 17	G15,7 F 15,6	G : 26 F : 12	G 16,12 F 15,75
Bac T	17	16,41	28	15			23	15,86
F	23	16,60	15,33	12	F 3	16	2	16,5
G	47	15,8	15,60	60	G 17	G 15,40	21	15,881

## 9 CONCLUSION

Nous remercions, comme pour les années précédentes, l'ensemble des personnels du DEC, investis dans les tâches lourdes et variées, qui ont permis un fonctionnement serein et efficace de cette commission.

Les résultats des élèves sont à nouveau en légère hausse cette année avec 13,52 de moyenne générale. Les moyennes des filles et des garçons ont tendance à s'amenuiser : elle s'inscrivaient, avant les décisions de la commission académique, dans un écart de 0,79 pt. Néanmoins, ce différentiel est très variable d'une épreuve à une autre. La commission a donc décidé de suivre la proposition de la Commission Nationale en faisant passer cet écart à moins de 1,5 point. Pour cela les notes des filles ont été augmentées dans 4 épreuves. Cette décision joue, à la marge, sur la moyenne académique finale, mais introduit une équité supplémentaire dans les épreuves concernées par l'harmonisation.